

## Conditions et tarifs

---

### Location d'œuvres originales

- 19€/mois pour les œuvres de petits formats (jusqu'à 49x49cm)
- 29€/mois pour les œuvres de moyens formats (de 50x50cm à 99x99cm)
- 39€/mois pour les œuvres de grands formats (de 100x100cm et plus)

*Toute location est actée par la signature mutuelle d'un contrat de location.*

### Livraison des œuvres

- Récupération par vos soins : GRATUIT
- Dans un rayon de 50km autour de l'atelier de l'artiste : GRATUIT
- Au-delà d'un rayon de 50km autour de l'Atelier de l'artiste : tarif calculé sur la base d'un tarif de frais kilométriques de 0,60€ par kilomètre (barème des impôts 2022). La distance parcourue et celle comprise entre le domicile de l'artiste et le lieu de livraison aller-retour.  
Soit :  $0,60 \times (\text{nombre de km A/R}) = \text{montant €}$

*Adresse Ateliers Yves Monnier : 63 Allée du Puits Commun, 38160 Saint-Romans, France*

### Retour des œuvres

- Retour par vos soins : GRATUIT
- Dans un rayon de 50km autour de l'atelier de l'artiste : GRATUIT
- Au-delà d'un rayon de 50km autour de l'Atelier de l'artiste : tarif calculé sur la base d'un tarif de frais kilométriques de 0,60€ par kilomètre (barème des impôts 2022). La distance parcourue et celle comprise entre le domicile de l'artiste et le lieu de livraison aller-retour.  
Soit :  $0,60 \times (\text{nombre de km A/R}) = \text{montant €}$

### Accrochage

- Par vos soins : GRATUIT
- Forfait tout compris : 600€  
Ce forfait comprend le matériel nécessaire à l'accrochage, les honoraires de l'artiste sur le temps d'accrochage ainsi que les frais kilométriques (dans la limite d'un rayon de 100km autour de l'Atelier de l'artiste. Au-delà, des frais kilométriques de 0,60€ par kilomètre seront être appliqués).

### Assurance (conditions à vérifier auprès de votre assureur)

- Votre assurance auto en cas de récupération ou de retour par vos soins
- L'assurance auto de l'artiste en cas de livraison ou de récupération par mes soins
- Votre assurance habitation à votre domicile
- La Responsabilité Civile Individuelle en cas de dégradation par un tiers
- L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle de l'artiste en cas de dégradation de mon fait